



# Accompagnement «mise aux normes accessibilité»

## Le +

Un accompagnement modulable vous donnant la possibilité de choisir entre 2 niveaux d'intervention.

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles à tous les types de handicap. Ils doivent permettre à tout le monde, sans distinction, de pouvoir y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées.

Les commerces qui ne sont pas encore accessibles doivent s'engager dans un agenda programmé (Ad'ap) en déposant un dossier. La CCI Artois vous aide en mettant à votre disposition des outils simplifiés et un accompagnement personnalisé.

## OBJECTIFS

- Vous aider à y voir plus clair dans vos obligations réglementaires.
- Vous accompagner dans les démarches à effectuer pour être en conformité.

## UN ACCOMPAGNEMENT À 2 NIVEAUX

### Niveau 1

- Votre conseiller réalisera une évaluation de la situation de votre établissement au regard des normes PMR.
- Cette démarche permettra de dresser la feuille de route (demande de dérogation, réalisation immédiate des travaux ou agenda programmé).
- Il vous fournira un dossier simplifié que vous complèterez. Celui-ci comprendra les documents réglementaires ainsi que les formulaires pour une éventuelle demande de dérogation (y compris le registre public d'accessibilité).

### Niveau 2

La prestation de niveau 1 complétée par :

- Un accompagnement à la rédaction des formulaires / dossiers nécessaires à la mise en conformité de votre établissement, y compris le registre public d'accessibilité.
- L'analyse financière dans le cadre d'une dérogation pour motif économique.
- La rédaction du dossier ne comprend pas la réalisation des plans, ni le chiffrage des travaux éventuels.

### TARIF

Prestation niveau 1

**50 € HT**

soit 60 € TTC



Prestation niveau 2

**150 € HT**

soit 180 € TTC



### PUBLIC

Commerçants,  
prestataires de  
services aux  
particuliers

Vos contacts de proximité

**AGENCE D'ARRAS**  
Azzedine BOUDRARI  
a.boudrari@artois.cci.fr  
03 21 23 84 61

**AGENCE DE LENS**  
Franck PONCHART  
f.ponchart@artois.cci.fr  
03 21 69 23 35

**AGENCE DE BETHUNE**  
Lucile QUENTIN  
l.quentin@artois.cci.fr  
06 70 04 47 03

L'ensemble de notre offre en ligne  
[artois.cci.fr](http://artois.cci.fr)